



Loperhet, le 19 octobre 2006

Les personnels du CRNA-Ouest réunis ce jour en assemblée générale, en examinant la version B du protocole social 2007-2009 proposée par l'administration, ont voté la motion suivante :

- **Ils exigent que soit affirmé sans ambiguïté le maintien d'une DGAC unie dans la Fonction Publique d'Etat.**
- **Ils refusent à ce titre toute tentative de démantèlement de la DGAC.**
- **Ils exigent le respect d'un droit de grève plein et entier.**

Toute négociation protocolaire ne saurait se poursuivre tant que ces trois points ne seront pas clarifiés.

Les personnels du CRNA-Ouest présents demandent aux organisations syndicales de mettre en oeuvre tous les moyens dont elles disposent, y compris le dépôt de préavis de grève pour satisfaire leurs exigences.

Cette motion a été votée à l'unanimité.
